



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Economie appliquée

de l'Université Lille 1 - Sciences et  
technologies - USTL

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

# Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université Lille 1 - Sciences et technologies - USTL

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Economie appliquée

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI150008923

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Lille 1 - Cité scientifique de Villeneuve d'Asq.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La licence de sciences économiques et de gestion - mention *Economie appliquée* - de l'Université Lille 1 a pour objectif d'assurer aux étudiants une formation approfondie sur les plans théorique et méthodologique dans le champ disciplinaire des sciences économiques et sociales permettant l'accès au niveau master. La formation se caractérise par une progression de l'approfondissement des enseignements le long du cursus et par une spécialisation à partir de la seconde année. Deux parcours sont proposés aux étudiants : *Economie et sociétés* (ES) et *Mathématiques, informatique, statistiques appliquées à l'économie et à la gestion* (MISEG). Le parcours ES privilégie une approche de l'économie ouverte aux autres sciences sociales en particulier à la sociologie ; le parcours MISEG est centrée sur une approche quantitative de l'analyse économique. Les diplômés s'orientent principalement vers une poursuite d'études en master d'économie et de gestion.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La structure générale des enseignements de la mention *Economie appliquée* est commune à celle de la mention *Economie et management*. L'organisation des enseignements respecte la progressivité dans l'acquisition des connaissances par les étudiants. Chaque semestre regroupe cinq unités d'enseignement (UE), chacune étant affectée

de six crédits et composée de deux enseignements. La première année (L1) est centrée sur les enseignements d'initiation à l'économie et à la gestion, sur la méthodologie du travail universitaire et sur des enseignements d'ouverture dans le cadre d'une UE optionnelle. En deuxième année (L2), les étudiants approfondissent leurs connaissances dans les domaines économique et de gestion et choisissent un des deux parcours proposés (*ES* ou *MISEG*). Chaque parcours est spécifié par une UE à chaque semestre soit 20 % des crédits de l'année ; les UE de ces parcours proposent des cours optionnels soit disciplinaires soit de professionnalisation. En troisième année (L3), les parcours représentent 40 % des crédits soit deux UE à chaque semestre, dont une consacrée à des conférences de méthodes, les compétences méthodologiques étant évaluées selon diverses modalités (dissertation, exposé oral, notes de synthèse, revue de presse, travail en groupe). Le parcours *ES* est organisé en relation avec l'Institut de sociologie et d'anthropologie (ISA), ce qui permet des réorientations. Sur l'ensemble des trois années, les enseignements d'économie sont dominants en particulier par rapport à ceux de gestion. Les volumes horaires des enseignements de langues et d'informatique d'usage apparaissent peu importants. Les enseignements sont assurés en cours magistraux (CM) et/ou en groupes de travaux dirigés (TD) ; l'évaluation des étudiants est réalisée de façon prioritaire en contrôle continu, mais l'importance des effectifs (plus de 600 inscrits en L1 en 2011-2012) ne permet pas de généraliser cette modalité d'évaluation ni de réduire le nombre d'enseignements en CM. Un partenariat avec une classe préparatoire aux grandes écoles du Lycée Gaston Berger de Lille est organisé par la mention, leur permettant de se préparer aux concours ; cette possibilité ne concerne cependant qu'un petit nombre d'étudiants.

La mention est fortement impliquée pour l'aide à la réussite des étudiants. Une session de prérentrée d'une durée de quatre jours permet aux étudiants de se familiariser avec leur nouveau cadre de formation. Des actions de tutorat sont mises en œuvre notamment en mathématiques et en particulier pour les bacheliers technologiques et professionnels. Ces derniers sont reçus individuellement par les responsables de la formation afin de les prévenir des difficultés qu'ils rencontreront et de favoriser une réorientation, le taux d'échec en L1 de ces étudiants demeurant très élevé. Les étudiants bénéficient d'une grande disponibilité de l'équipe pédagogique afin de répondre à leurs questions. Les nombreux partenariats avec des universités étrangères (110 dont 85 en Europe) favorisent les séjours des étudiants à l'étranger en L2 ou en L3, ce qui peut permettre d'inscrire un label international dans le supplément au diplôme. La mention assure un accueil des étudiants en situation de handicap ou présentant des difficultés spécifiques en mettant en œuvre les mesures très complètes et diversifiées de l'Université avec en particulier le rôle du référent de ces étudiants qui assure les relations avec les équipes pédagogiques et le bureau de la vie étudiante de l'Université. Le taux de réussite en L3 évolue de 68 % en 2008-2009 à 77 % en 2011-2012.

L'insertion professionnelle n'est pas l'objectif principal de la mention. La réussite au diplôme permet aux étudiants d'accéder aux masters d'économie et de gestion, choix réalisé par la quasi-totalité des étudiants. L'information sur le devenir des étudiants demeure néanmoins incomplète, en particulier pour ceux qui n'obtiennent pas le diplôme. La préparation à l'insertion professionnelle demeure limitée à un enseignement en L1. Les étudiants peuvent cependant suivre en L2 et en L3 (semestre 5) des stages et s'initier à la gestion de projet ou à la création d'entreprise, mais sous forme optionnelle.

L'équipe pédagogique regroupe l'ensemble des intervenants de la mention. Les professionnels assurent principalement des enseignements en L1 et L2 (environ 30 % du volume horaire de chaque année) ; une large majorité des cours est donc assurée par des enseignants de l'Université, principalement des enseignants-chercheurs. La composition du conseil de perfectionnement est large en incluant les responsables des masters et des professionnels, mais ce conseil se réunit trop rarement et son rôle n'est pas explicité. Chaque semestre, la commission pédagogique paritaire de chaque année d'études traite des questions courantes d'ordre pédagogique. La mention fait l'objet d'évaluations par les étudiants dans le cadre d'enquêtes réalisées par l'OFIP de l'Université ; ces enquêtes réalisées certaines années soulignent que les étudiants sont plutôt très satisfaits de leur formation tant pour le contenu que pour l'organisation. La mention fait l'objet d'une valorisation dans le cadre de la politique active de l'Université, mais aussi par les interventions des enseignants dans les lycées, les lycéens étant accueillis lors d'une journée d'immersion. La mise en place de la certification en informatique (C2i) et l'accroissement de la part des enseignements de langue, déjà suggérés lors de la précédente évaluation, mériteraient d'être pris en compte. C'est aussi le cas du renforcement des enseignements de professionnalisation et de l'harmonisation des cours de gestion, ces modifications étant dépendantes des ressources disponibles, car la mention accueille de nombreux étudiants. La fusion des deux mentions de licence (*Economie appliquée* et *Economie et management*) est également évoquée pour le prochain contrat. Le dossier de présentation de la mention aurait mérité une relecture afin d'éviter des imprécisions.

- Points forts :
  - Niveau d'exigence élevé de la formation.
  - Diversité et cohérence des parcours proposés.
  - Partenariat avec une formation CPGE.

- Points faibles :
  - Présentation peu rigoureuse du dossier.
  - Enseignements de gestion peu diversifiés et insuffisants.
  - Enseignements relatifs aux compétences additionnelles en langues et en informatique trop peu développés.
  
- Recommandations pour l'établissement :

Il aurait été souhaitable que le dossier soit renseigné avec une plus grande attention afin d'en faciliter la lecture et d'éviter de nombreuses imprécisions.

Les enseignements de gestion pourraient être renforcés et diversifiés afin d'assurer une plus grande cohérence de la mention et en particulier du parcours *MISEG*. Les informations sur les caractéristiques du partenariat avec la CPGE pourraient être intégrées dans le dossier en tant que parcours sélectif offert aux étudiants. Des données sur le nombre d'étudiants concernés et les résultats obtenus seraient intéressantes pour l'évaluation de la mention. Le renforcement des enseignements de langues et d'informatique d'usage permettrait aux étudiants d'obtenir les certifications relatives à ces compétences (CLEs et C2i). Les compétences des instances de pilotage (conseil de perfectionnement, commission pédagogique paritaire, équipe pédagogique) pourraient être définies de façon précise. En raison de l'ampleur du tronc commun avec la mention *Economie et management*, une réflexion sur les relations entre les deux mentions pourrait être conduite.



# Observations de l'établissement

S. Le Villain

Le Président  
à  
AERES  
20 rue Vivienne  
75002 PARIS

N/REF : SM/SLV/PP/2014-24

OBJET : Observations rapports AERES

Villeneuve d'Ascq, le 21 mars 2014

Suite aux rapports d'évaluation des formations de Lille1, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, la liste exhaustive des formations n'appelant pas d'observations de la part de l'établissement.

Le Président

Philippe ROLLET

PJ : Liste des formations n'appelant pas d' observations.

**Liste des formations n'appelant pas d'observations  
suite aux rapports d'évaluation de l'AERES**

**LICENCES**

**Domaine Sciences, Technologies, Santé**

- Licence Informatique  
N° demande : S3 LI1 50008920
- Licence Physique  
N° demande : S3 LI1 50008925
- Licence Mathématiques appliquées et sciences sociales  
N° demande : S3 LI1 50008927
- Licence Mécanique, génie mécanique, génie civil  
N° demande : S3 LI1 50008924
- Licence Electronique, électrotechnique, automatique  
N° demande : S3 LI1 50008913
- Licence Sciences naturelles  
N° demande : S3 LI1 50008917
- Licence Biologie  
N° demande : S3 LI1 50007574
- Licence Terre et environnement  
N° demande : S3 LI1 50008915

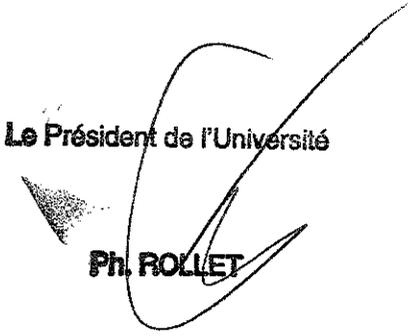
**Domaine Droit, Economie, Gestion**

- Licence Economie et management  
N° demande : S3 LI1 50008922
- Licence Economie appliquée  
N° demande : S3 LI1 50008923

**Domaine Sciences humaines et sociales**

- Licence Sociologie - Ethnologie  
N° demande : S3 LI1 50008916

Le Président de l'Université



Ph. ROLLET